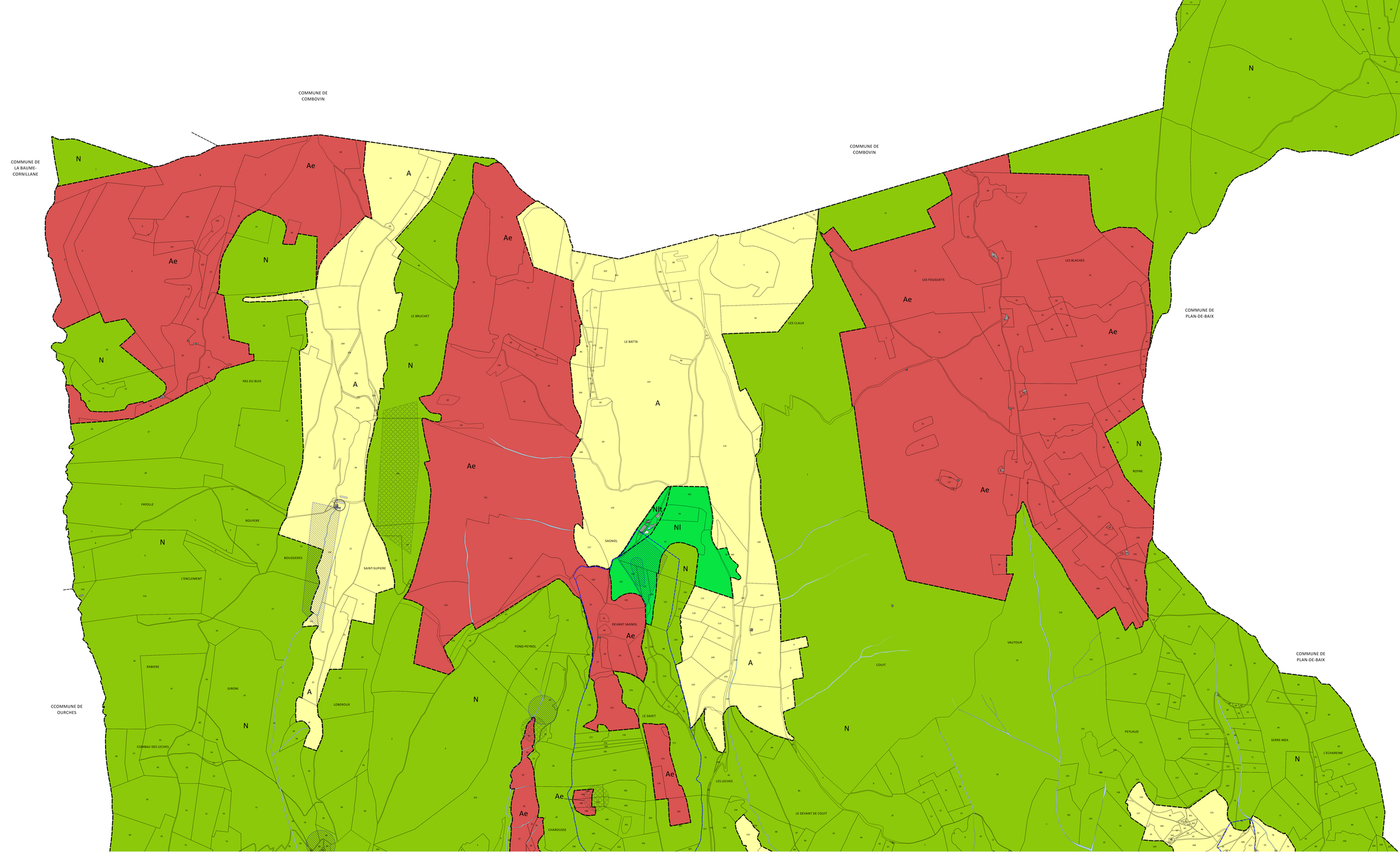

LEGENDE

Zones urbaines
- U : Zone urbaine dense des hameaux à vocation mixte
- Ui : Zone urbaine à vocation d'activités économiques liées à la filière agricole

Zones à urbaniser
- AUa : Zone d'urbanisation future à vocation principale d'habitat
- AU : Zone à urbaniser non constructible, nécessitant une modification du PLU pour être ouverte à l'urbanisation

Zones agricoles
- A : Zone agricole où les constructions nécessaires à l'exploitation agricole sont admises
- Aa : Secteur d'activités
- Ae : Secteur réservé aux activités pastorales
- Ap : Secteur agricole où les occupations et utilisations du sol sont restreintes et conditionnées au respect des paysages

Zones naturelles
- N : Zone naturelle protégée
- Na : Secteur d'activités
- Nl : Secteur de loisirs (Golf)
- Nlt : Secteur de loisirs et de tourisme

LEGENDE

- Zone sensible au ruissellement pluvial
- Secteur à risques naturels
- Secteur aux caractéristiques paysagères particulières protégé au titre du 7° de l'article L.123-1-5 du Code de l'Urbanisme
- Éléments à protéger ou à mettre en valeur au titre du 7° de l'article L.123-1-5 du Code de l'Urbanisme
- Arbres remarquables à protéger ou à mettre en valeur au titre du 7° de l'article L.123-1-5 du Code de l'Urbanisme
- Zone humide à protéger ou à mettre en valeur au titre du 7° de l'article L.123-1-5 du Code de l'Urbanisme
- Secteur dans lequel la délivrance des permis de construire est subordonnée à la démolition du poulailler existant sur le secteur (10° de l'article L.123-1-5)
- Périmètre de captage
- Bâtiment agricole pouvant changer de destination au titre de l'article L.123-3-1 du Code de l'Urbanisme (uniquement ceux entourés de rouge et pointés d'une flèche rouge)
- Monument historique et son périmètre de 500 m
- Servitude pour programme de logements au titre du b) de l'article L.123-2 du Code de l'Urbanisme :
  - S1 - Gigors : 3 à 5 logements
  - S2 - La Rivière : 2 à 3 logements
- Siège d'exploitation agricole
- Bâtiment agricole

Département de la Drôme

Commune de GIGORS-ET-LOZERON

Plan Local d'Urbanisme Modification n°1

Pièce n°4-2

Plan de zonage au 1/5 000
Février 2020

INTERSTICE SARL
Urbanisme et conseil
en qualité environnementale

Valérie BERNARD
Espace Saint Germain – Bâtiment Orion
30 Avenue Général Leclerc
38200 Vienne

Tél : 04 74 29 95 60
contact@interstice-urba.com

N

0 100 200 m